

**DECLARATION DE LA MODIFICATION  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION** N° 15272\*(  
Article R512-54-II du code de l'environnement

**1- DECLARANT**

**Personne morale**       **Personne physique** :     Madame     Monsieur

Nom

EARL DE LA DECOUVERTE

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique

Exploitation agricole à responsabilité limitée

N° SIRET

50392161100011

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

LIEU DIT LE HOUSSAY

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

49440

CHALLAIN LA POTHERIE

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone

+33241260543

Portable

+33676617916

Fax

(facultatif)

Courriel

arnaudroux78@hotmail.fr

**Signataire de la déclaration (pour une personne morale)**

Nom

ROUX

Prénoms

ARNAUD

Qualité

EXPLOITANT

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION**

N° SIRET

50392161100011

Enseigne ou nom usuel du site

EARL DE LA DECOUVERTE

**Adresse de l'installation :**     identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone

+33241260543

Portable

+33676617916

Fax

(facultatif)

Courriel

### Description générale du projet de modification de l'installation :

l'exploitation est orienter principalement sur l'élevage laitier et culture de vente.

### Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation  
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui  Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

le projet consiste à construire un appentis derrière la stabulation des vaches laitières existante afin d'y monter un robot de traite et des box d'isolement.



## 5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation  
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui  Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

## 6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :  
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui  Non

## 7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-0-G2P02HB8P

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE  
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL DE LA DECOUVERTE

LIEU DIT LE HOUSSAY

49440

CHALLAIN LA POTHERIE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.*

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : .....

*Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).*





**AUTRE D'OUVRAGE :**

**EARL de la Découverte**

**Lieu du projet :**

Le Houssay  
49440 CHALLAIN LA POTHERIE

téléphone :

mail :

**AUTRE D'ŒUVRE :**

**BUREAU TECHNIQUE :**



**Tél : 02.43.59.61.91.**

Dossier suivi par : VIOT Sébastien  
Adresse mail : [sebastien.viot@lactalis.fr](mailto:sebastien.viot@lactalis.fr)  
Téléphone : 06-18-84-21-12

assé le : 23/06/2020

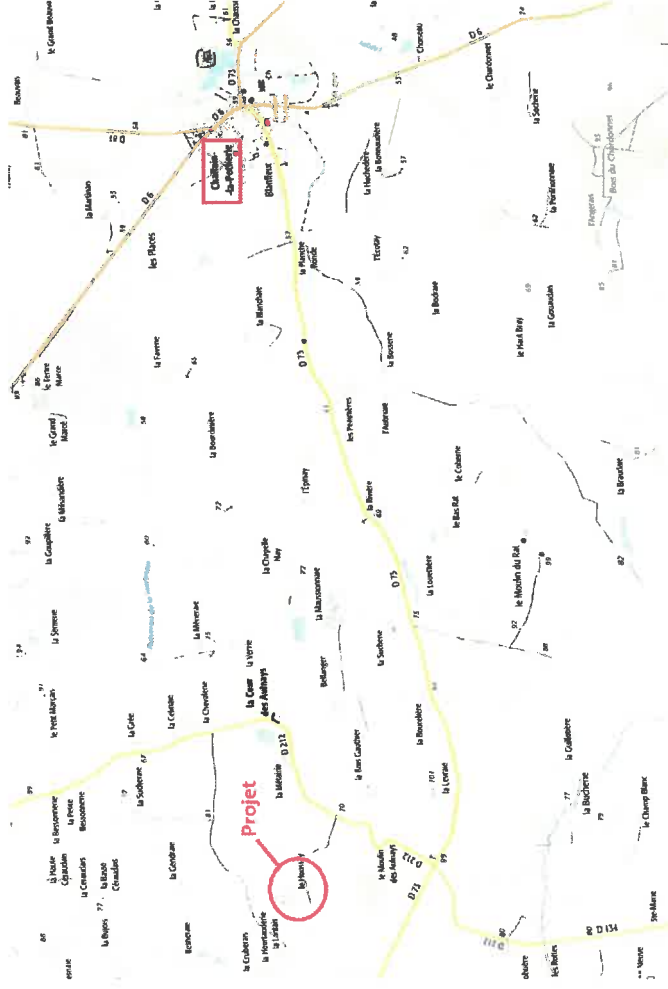
surface projetée créée :	334 m <sup>2</sup>
surface de plancher créée :	324 m <sup>2</sup>
surface de plancher réaménagée :	m <sup>2</sup>
surface de plancher démolie :	m <sup>2</sup>

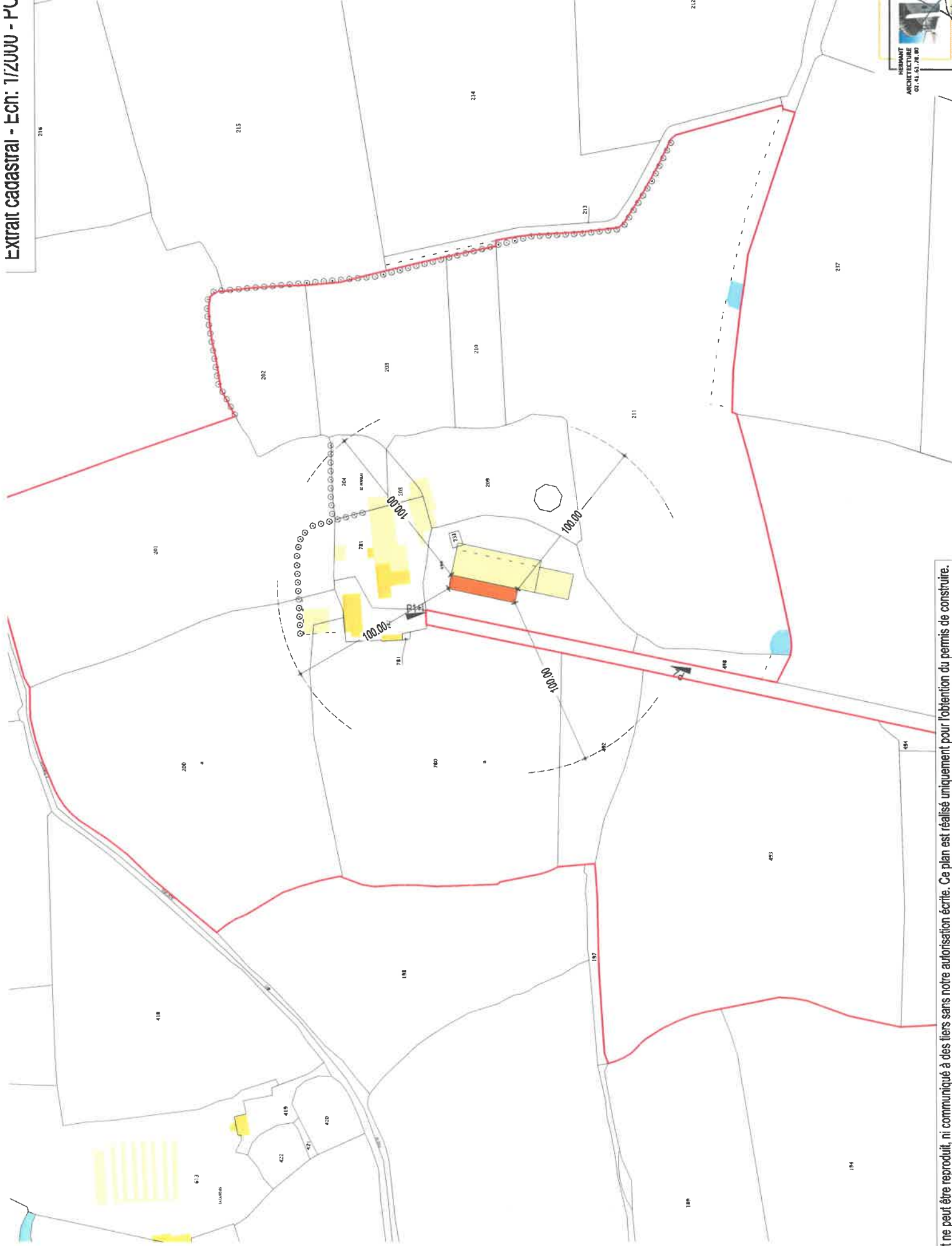
Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite.  
Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire.  
Il ne peut être utilisé comme plan d'exécution, les cotes de construction ne sont qu'indicatives, sa réalisation nécessitant une étude spécialisée sous la responsabilité des entreprises.

date :

modification :

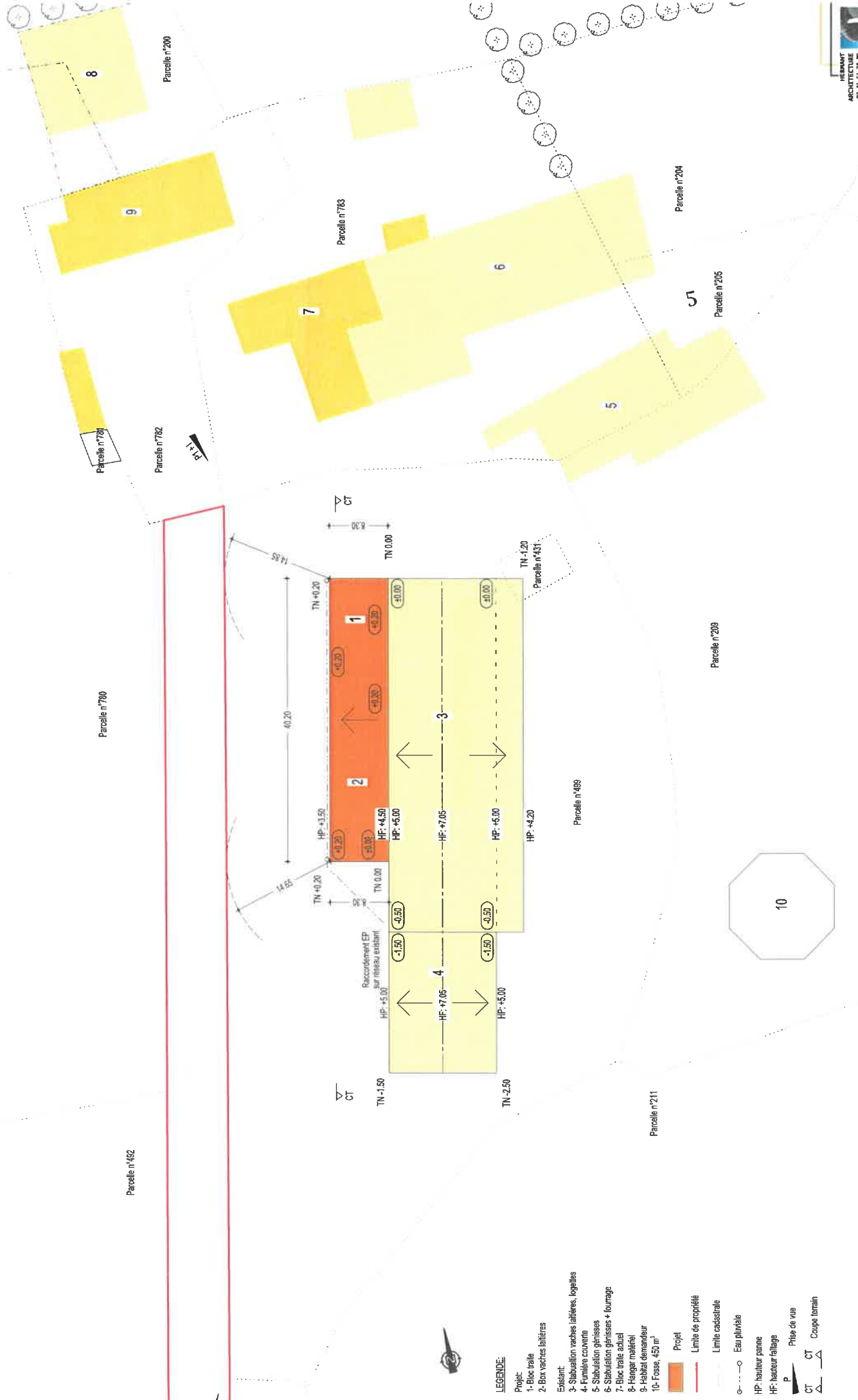
complément :





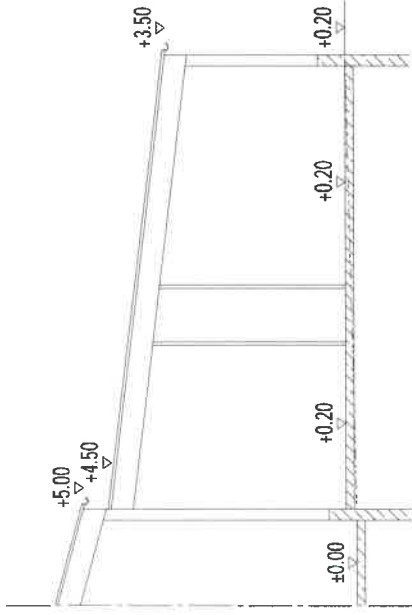
- Nord
- Projet
- Prise de vue
- Limite de propriété
- Limite parcellaire

plan est notre propriété et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite. Ce plan est réalisé uniquement pour l'obtention du permis de construire.

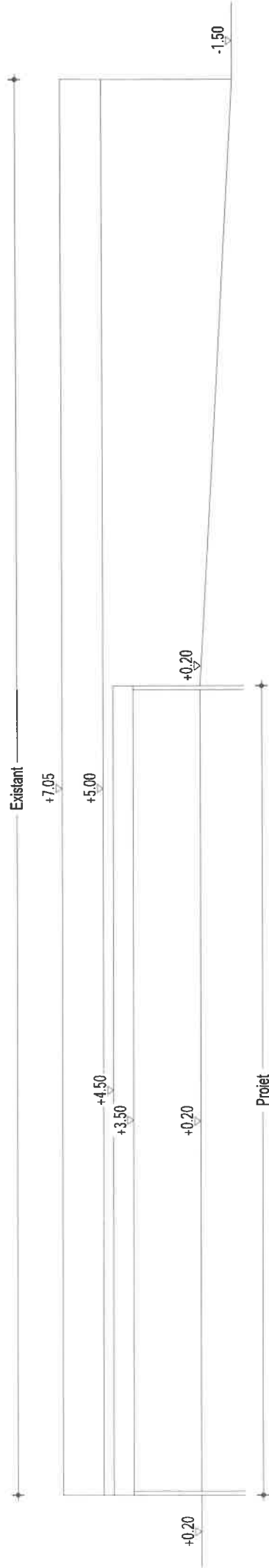


**LEGENDE:**

- Projet:
- 1- Bloc traite
- 2- Box viduus latières
- Existant:
- 3- Stabouion vaches latières, logeales
- 4- Fumière couverte
- 5- Stabouion gèrissès
- 6- Stabouion gèrissès + fourrage
- 7- Bloc traite actuel
- 8- Hangar matériel
- 9- Hauteur demandeur
- 10- Frisse, 450 m²
- Projet
- Limite de propriété
- Limite cadastrale
- Eau pluviale
- HP: hauteur panne
- HF: hauteur fâlage
- P: Prise de vus
- CT: Coupe terrain



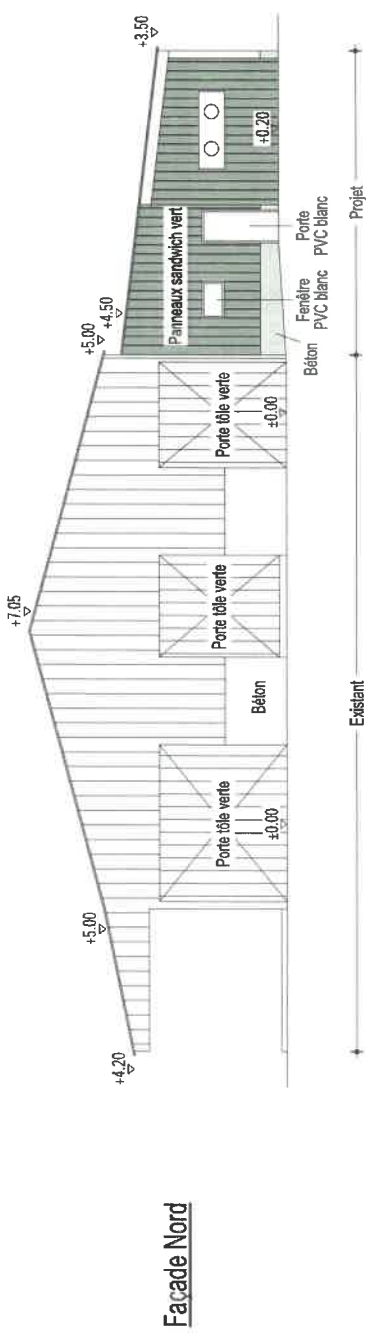
Coupe A-A - Echelle: 1/100



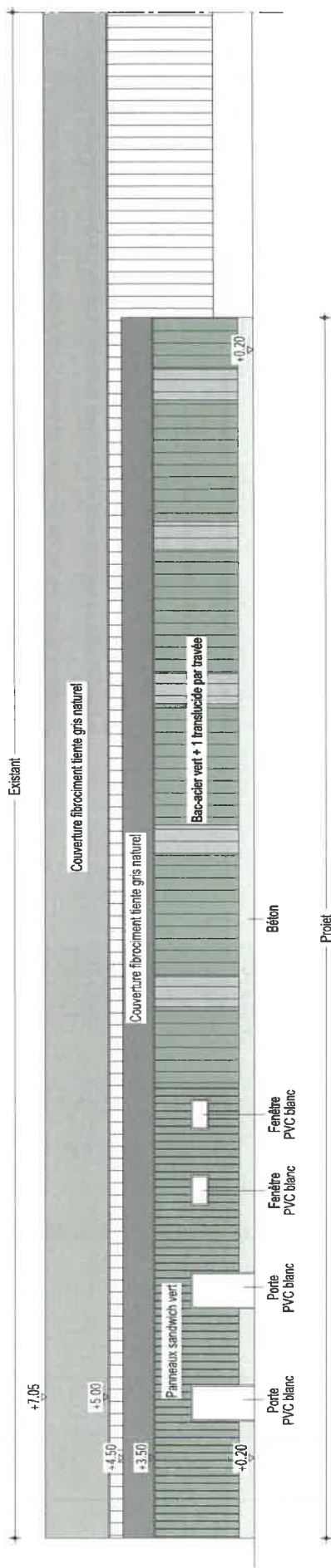
Coupe terrain - Echelle: 1/200



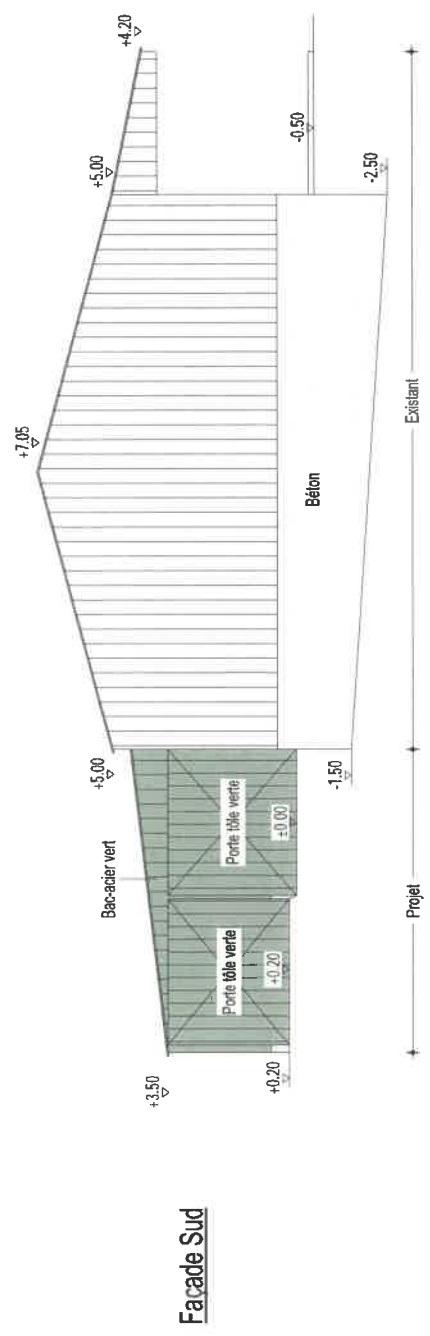




Façade Nord



Façade Ouest



Façade Sud



I - Vue d'insertion - PC6



P1 - Environnement proche - PC7



P2 - Environnement lointain - PC8

